

Réserves non gérées par la S.E.P.N.B.

La Réserve Albert Chappelier

(Les Sept-Iles)

par Jean-Yves MONNAT

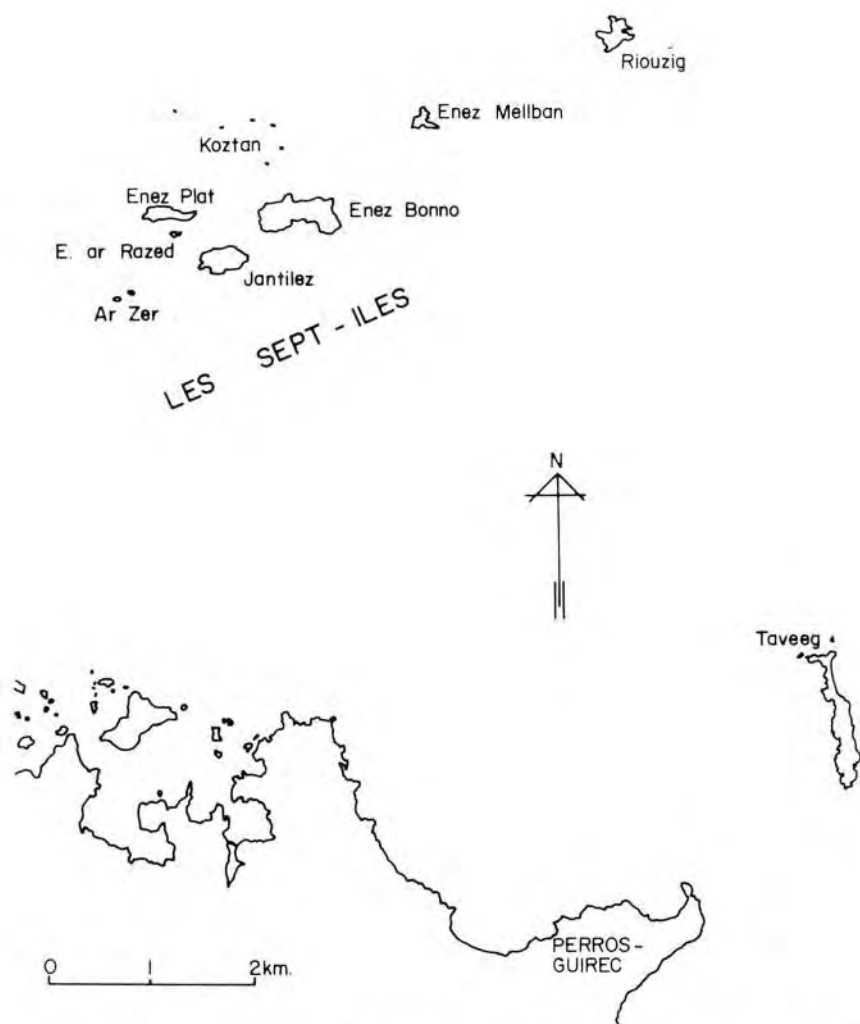
On ne saurait parler de réserves naturelles de Bretagne sans évoquer les prestigieuses colonies d'oiseaux de mer des Sept-Iles dans les Côtes-du-Nord.

Situé six kilomètres au large du rivage trégorrois, l'archipel des Sept-Iles s'étend sur cinq kilomètres et comprend d'Ouest en Est, les trois rochers d'Ar-Zer, Enez-Plad, Enez-ar-Rezed, Jantilez (l'Ile aux Moines, celle qui porte le phare), Bonno, Mellban et Riouzig.

La notoriété de cet ensemble remonte au début du 19^e siècle et est essentiellement due à la présence d'importantes colonies de Macareux, les plus importantes en fait de Bretagne et de France. C'est au célèbre naturaliste nantais Louis BUREAU que revient le mérite d'en avoir le premier décrit la richesse. De son temps, en 1876, près de 15.000 couples de cet oiseau se reproduisaient sur la seule île Riouzig, la plus riche de l'ensemble. Mais en 1913 il ne reste plus que quelques centaines de Macareux à la suite de tueries répétées de touristes parisiens : cela justifie la mise en réserve de l'archipel par la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Un gardiennage sévère provoque alors le rétablissement des colonies qui, en 1950, atteignent le chiffre respectable de 7.000 couples. Malheureusement depuis cette date et malgré une protection efficace, les Macareux se raréfient : il n'en reste que 2.500 couples en 1966 et, l'année suivante, la « marée-noire » fera tomber la population à 400 couples. Même avec ce chiffre, Riouzig reste le principal lieu de nidification du Macareux en France.

Autre célébrité des Sept-Iles, le Fou de Bassan qui trouve ici son unique station de reproduction en France et la plus méridionale en Europe. Son installation remonte à 1939 environ, et depuis cette date la colonie n'a cessé de s'accroître pour atteindre 3.000 couples en 1970.

Nous ferons encore une mention spéciale pour le Fulmar dont Riouzig constitue le premier point d'implantation en France : 1 couple en 1960, 22 en 1970.



Quant aux autres espèces, ce sont celles dont nous avons parlé à l'occasion des autres réserves : le Pétrel tempête (une cinquantaine de couples), le Cormoran huppé (250 couples), l'Huitrier pie (près de 60 couples), le Goéland marin (plus de 60 couples), le Goéland brun (450 couples), le Goéland argenté (plus de 6.000 couples), la Mouette tridactyle (54 couples), le Pingouin (une cinquantaine de couples), le Guillemot (près de 100 couples) et la Sterne pierre-garin dont seulement 2 couples se reproduisent là.

Il faut cependant remarquer qu'en 1913, au moment de la création de la réserve, la diversité et l'abondance des oiseaux étaient loin d'être aussi grandes : il n'y avait alors ni Fulmars, ni Fous, ni Tadornes, ni Goélands marins et bruns, ni Mouettes tridactyles, ni Pingouins... Quant au Cormoran huppé, au Goéland argenté et au Guillemot, ils n'étaient représentés à cette date que par 1, 2 et 1 couple respectivement.

Bien entendu, il ne saurait être question de mettre sur le compte de la mise en réserve la progression de certaines espèces

comme le Fou, le Fulmar ou le Goéland marin : il s'agit là d'extensions à l'échelle européenne. Il n'en reste pas moins que la protection dont sont entourées les Sept-Iles et Riouzig en particulier a sans nul doute favorisé l'implantation de ces nouveaux oiseaux et la progression numérique de tous les autres. La Réserve Albert Chappelier constitue aujourd'hui un magnifique exemple de succès en matière de protection de la Nature.



Fou de Bassan au nid

(Photo Ed. Jacana)